

Circuit autour de La Celle-les-Bordes



Une randonnée proposée par verodu91

Randonnée en sous-bois et passage dans de jolis petits villages.



Durée :	4h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.63km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	139m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	138m	Région :	Vallée de Chevreuse
Point haut :	180m	Commune :	La Celle-les-Bordes (78720)
Point bas :	103m		

Description

Accès :

À Bullion, tourner à gauche à l'église puis à droite direction La Celle-les-Bordes. À l'entrée de La Celle-les-Bordes, tourner à gauche après le restaurant. Se garer sur le parking situé le long de la route (Rue de la Rouche).

Randonnée :

(D/A) Partir à l'Est vers le restaurant. Au bout de la route, tourner à droite. À la fourche qui se présente rapidement, suivre à droite la D72 en direction de Clairefontaine.

(1) Après la sortie de La Celle, prendre le chemin à droite (barrière). Aller tout droit, retrouver le goudron et passer au pied d'un château d'eau.

(2) Au Stop, suivre la route à droite et continuer tout droit sur la route.

(3) À l'entrée d'un virage à gauche, quitter la route et prendre un sentier droite (panneau "Accès pompiers"). Traverser immédiatement un chemin et continuer au Sud-Ouest.

(4) Au croisement, aller tout droit. Au croisement suivant (cote 170), continuer encore tout droit.

(5) Au croisement en T, tourner à gauche à angle aigu et suivre le GR®1 (balisage Rouge et Blanc). Traverser la D72 et continuer avec le GR®. Suivre tout droit la Route de la Croix du Grand Veneur jusqu'au Poteau de Sainte-Scariberge.

(6) Aller tout droit, toujours avec le GR®1. Ignorer quelques départs sur les côtés. Virer à droite avec le GR® et déboucher sur la D132.

(7) Suivre la route à gauche jusqu'au village de Moutiers. Au croisement, tourner à gauche en direction de la Fontaine Sainte-Anne avec un PR® (balisage Jaune ; laisser le GR® partir à droite). Aller tout droit jusqu'à la fontaine

(8) Continuer tout droit, franchir un ruisseau et suivre le PR® à travers bois. À chaque intersection, tenir la droite.

(9) Au carrefour, tourner à gauche. Aux croisement suivants, aller tout droit, toujours avec le PR®.

(10) Traverser la D61 et continuer en face. Passer sur un pont de pierres après des maisons et suivre le chemin jusqu'au village des

Points de passages

- D/A Parking Rue de la Rouche**
N 48.636485° / E 1.952614° - alt. 124m - km 0
- 1 Départ de chemin**
N 48.633556° / E 1.94754° - alt. 145m - km 0.7
- 2 Stop**
N 48.63333° / E 1.939857° - alt. 174m - km 1.29
- 3 Départ de chemin**
N 48.633713° / E 1.935115° - alt. 176m - km 1.65
- 4 Croisement**
N 48.632204° / E 1.929771° - alt. 174m - km 2.12
- 5 Croisement en T**
N 48.627445° / E 1.91752° - alt. 178m - km 3.24
- 6 Poteau Sainte Scariberge**
N 48.614041° / E 1.946262° - alt. 152m - km 5.84
- 7 Route D132**
N 48.611628° / E 1.962148° - alt. 113m - km 7.1
- 8 - Fontaine Sainte-Anne (Bullion)**
N 48.612578° / E 1.971384° - alt. 104m - km 8.13
- 9 Carrefour**
N 48.621191° / E 1.974269° - alt. 133m - km 9.27
- 10 Route D61**
N 48.626747° / E 1.971236° - alt. 149m - km 9.99
- 11 Les Bordes**
N 48.638339° / E 1.969727° - alt. 170m - km 11.35
- 12 Sortie des Bordes**
N 48.639954° / E 1.956021° - alt. 168m - km 12.74
- 13 Route D72**
N 48.639379° / E 1.95294° - alt. 152m - km 13.14
- D/A Parking Rue de la Rouche**
N 48.636484° / E 1.952619° - alt. 124m - km 13.63

Bordes.

(11) Suivre la route à gauche avec le PR[®] et traverser le village. Passer devant un château et à l'intersection qui se présente aussitôt, obliquer à gauche et continuer sur la gauche sur la D72. Continuer tout droit en longeant un mur à main gauche.

(12) À la sortie des Bordes, tourner à droite en direction de la mairie puis tout de suite à gauche. Prolonger sur un chemin qui entre dans le bois, ignorer un départ à droite et descendre en lacets.

(13) En bas, effectuer un droite-gauche et emprunter la Rue des Écoles. Au bout, prendre à droite la Rue de l'Église puis, après quelques dizaines de mètres, le Chemin de la Butte Ratel à gauche. Au bout de cette ruelle, tourner à gauche et retrouver le parking **(D/A)**.

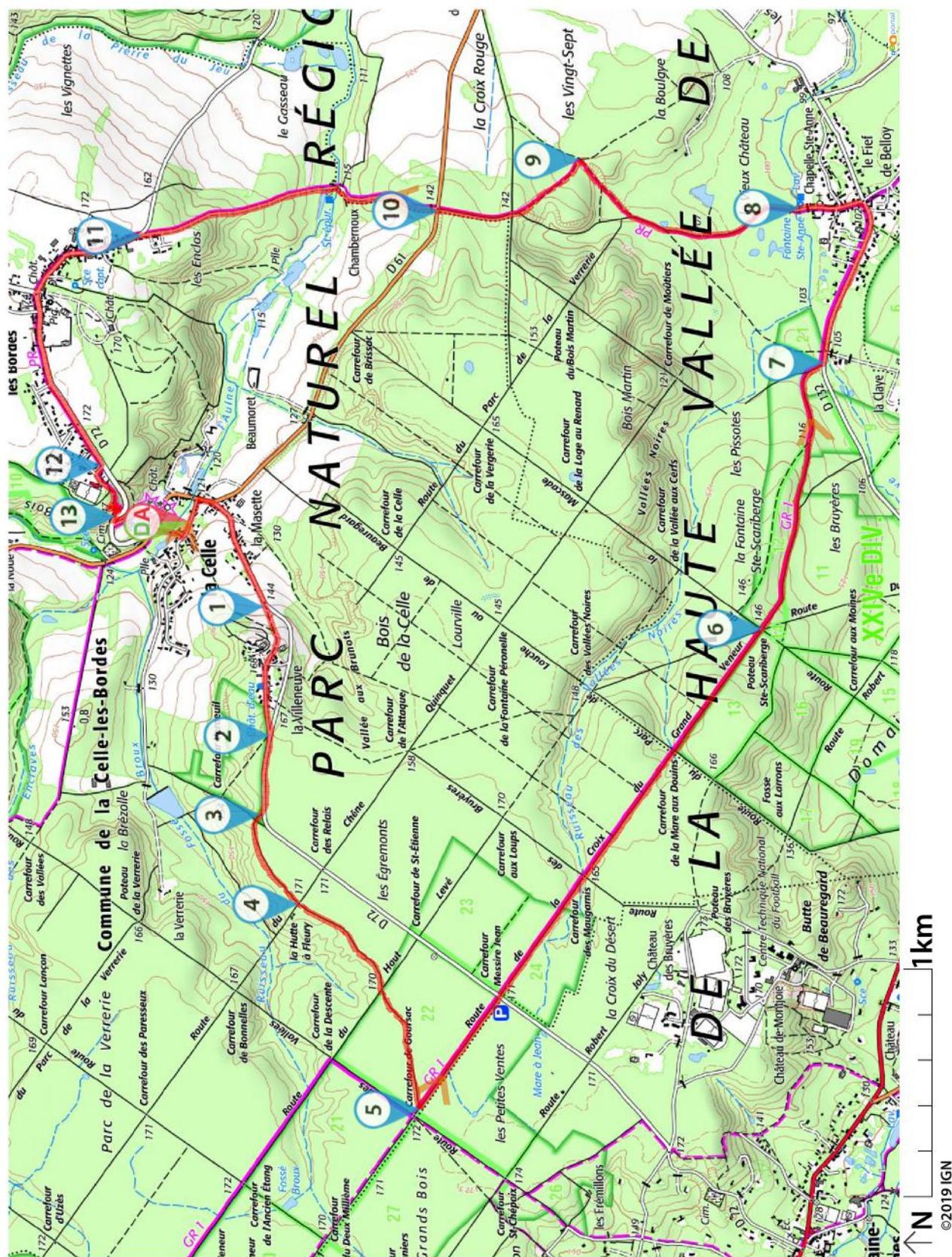
Informations pratiques

Beaux endroits en sous-bois pour pique-niquer.

Chaussures de randonnée à prévoir.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-autour-de-la-celle-les-bordes/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

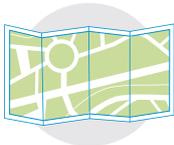
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



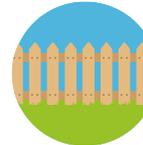
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.